

COMMISSION REGIONALE GESTION DES COMPETITIONS FEMININES

PROCES VERBAL N°14

Réunion restreinte du : jeudi 15 mars 2018

A: 14H00

LIEU: L.F.N - Antenne de ST ETIENNE du ROUVRAY

Président: M. Lionel CHANDELIER

Membre présent: Mme PORTELLO Françoise Membre participant : Mme BEUDIN Marie-Yvonne

RECOURS

Les décisions ci-après de la commission sont susceptibles de recours auprès de la commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours du lendemain du jour de la notification, sous l'une des formes définies à l'article 190 des Règlements Généraux de la Ligue de Football de Normandie.

HOMOLOGATIONS

CHAMPIONNAT R1 F

MATCHS DE RATTRAGE

- CS BEAUMONT / US AVRANCHES MSM

La rencontre du 17 décembre 2017 jouée le 25 février 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

1 dossier est transmis à la Commission Régionale de Discipline.

FCF CONDEEN / CS THIBERVILLE

La rencontre du 21 janvier 2018 jouée le 25 février 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 18 Février 2018

- FCF CONDEEN / EVREUX FC 27 (1)
- AG CAENNAISE (1) / FC FLERIEN
- FC FEMININ ROUEN PE (1) / OC BRIOUZE
- FC ROUEN 1899 (2) / CS BEAUMONT
- US AVRANCHES MSM / CS THIBERVILLE
- AS IFS / LE HAVRE AC (1)

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT R2 F

MATCHS DE RATTRAPAGE

Groupe A

- AS BUCHY / FC FEMININ ROUEN PE (2)

La rencontre du 17 décembre 2017 jouée le 25 février 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

- YVETOT AC / AG CAENNAISE (2)

La rencontre du 21 janvier 2018 jouée le 25 février 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Groupe C

US GAVRAY / CS CARENTANAIS

La rencontre du 12 novembre 2017 jouée le Vendredi 23 février 2018 est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 18 Février 2018

Groupe A

EVREUX FC 27 (2) / FC PLATEAU NEUBOURG

Réserves d'avant match du FC PLATEAU NEUBOURG.

Le dossier transmis à la Commission Régionale des Règlements et Contentieux, la rencontre est placée en instance d'homologation.

- ACHARD ROUMOIS NORD / FC ST ETIENNE du ROUVRAY
- US QUEVILLY ROUEN METROPOLE / AS BUCHY
- FC FEMININ ROUEN PE(2) / FC SOMMERY

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

- ESM GONFREVILLE / AS LA FRENAYE
- YVETOT AC / ST VALERY EN CAUX

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

CS GRAVENCHON / AG CAENNAISE (2)

La Commission jugeant en 1ère instance :

- enregistre le forfait sur le terrain de l'AG CAENNAISE (2).
- donne match perdu par forfait à l'AG CAENNAISE (2) sur score de 0 but à 3 avec 1 point pour en faire bénéficier le CS GRAVENCHON sur le score de 3 buts à 0.
 - inflige une amende de 102 € à l'AG CAENNAISE (2).

Groupe C

- SM HAYTILLON / CS CARENTANNAIS
- US GAVRAY / E. ISIGNY BUAT DUCEY

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

AS DE CHERBOURG / PAYS GRANVILLAIS

La Commission jugeant en 1ère instance :

- enregistre le forfait sur le terrain du PAYS GRANVILLAIS,
- donne match perdu par forfait au PAYS GRANVILLAIS sur le score de 0 but à 3 avec -1 point pour en faire bénéficier l'AS DE CHERBOURG sur le score de 3 buts à 0.
 - inflige une amende de 102€ au PAYS GRANVILLAIS.

Groupe D

- US ST CROIX ST LO / AV. DE MESSEI

La Commission jugeant en 1ère instance :

- enregistre le forfait sur le terrain de l'AV. DE MESSEI,
- donne match perdu par forfait à l'AV.DE MESSEI sur le score de 0 but à 3 avec -1 point pour en faire bénéficier l'US ST CROIX ST LO sur le score de 3 buts à 0.
 - inflige une amende de 102 € à l'AV.DE MESSEI.
 - US ALENCONNAISE 61 / USON MONDEVILLE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT U17F

MATCHS DE RATTRAPAGE

Groupe A

- FC FLERIEN / US ALENCONNAISE
- E AVRANCHES VAL PERE / BAYEUX FC

Les rencontres du 02 décembre 2017 jouées le 24 février 2018 sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Journée du 17 février 2018

Groupe A

- E.GRANVILLE JULLOU DON. / E. AVRANCHE VAL PERE
- FOOT50 FEMININ / FC FLERIEN
- US ALENCONNAISE / BAYEUX FC

Les rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

Groupe B

- CS THIBERVILLE / AG CAENNAISE

La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

REPORTS DE MATCHS

CHAMPIONNAT R2 FEMININ

Groupe A

- FC FEMININ ROUEN PE (2) / FC PLATEAU NEUBOURG La rencontre du 04 mars 2018 est reportée au 25 mars 2018.

Groupe C

US GAVRAY / SM HAYTILLON

La rencontre du 04 février 2018 est reportée au 18 mars 2018.

Groupe D

- FC CARROUGES / AV DE MESSEI

La rencontre du 03 décembre 2017 est reportée au 1er avril 2018.

- US STE CROIX ST LO / USON MONDEVILLE La rencontre du 11 mars 2018 est reportée au 1er avril 2018.

CHAMPIONNAT U17 FEMININ

Groupe A

- E AVRANCHES VAL PERE / FOOT 50 FEMININ La rencontre du 03 mars 2018 est reportée au mercredi 21 mars 2018.

Groupe B

- EVREUX FC 27 / MALADRERIE OS La rencontre du 17 mars 2018 est reportée au mercredi 11 avril 2018.

Prochaine réunion le vendredi 30 mars 2018 à 15 heures à l'antenne de CAEN

Le Président, Lionel CHANDELIER La Secrétaire, Françoise PORTELLO

Diffusion site Ligue: normandie.fff.fr: le 20 Mars 2018 – 14 h 20